

Nom et prénom:

ID:

E-mail:

Téléphone:

Conditions Générales de Vente de l'Alliance Française Abu Dhabi

Les présentes conditions de vente sont conclues d'une part par l'Alliance Française d'Abu Dhabi dont le siège social est à Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis), ci-après dénommée « l'Alliance », et d'autre part par toute personne souhaitant utiliser les services de l'Alliance dénommée ci-après « l'utilisateur ».

Les présentes conditions générales de vente visent à définir les relations contractuelles entre l'Alliance et l'utilisateur et les conditions applicables à tout achat et/ou utilisation des services de l'Alliance que l'utilisateur soit professionnel ou non-professionnel.

L'acquisition d'un bien ou d'un service à travers l'Alliance implique une acceptation sans réserve par l'utilisateur des présentes conditions générales de vente.

Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par l'Alliance.

L'Alliance se réserve le droit de pouvoir modifier ses conditions générales de vente à tout moment. Dans ce cas, l'utilisateur devra signer à nouveau les dites conditions générales de vente lors de sa réinscription.

Les services offerts sont ceux qui figurent sur le site web de l'Alliance française : www.afabudhabi.org

Les services proposés par l'Alliance sont de trois types: ceux du pôle langues, ceux de la médiathèque et ceux de la culture.

Pour ces derniers services, des conditions générales de vente s'appliquent au cas par cas et seront communiquées en temps réel.

Conditions et modalités d'usage des services de la Médiathèque de l'Alliance

Termes et conditions d'usage de la médiathèque

ADHESION

L'adhésion est payable en une seule fois.

L'utilisateur qui souhaite adhérer à la médiathèque doit obligatoirement :

- . Remplir la fiche d'identification sur laquelle il indiquera toutes les coordonnées demandées;
- . Accepter d'être pris en photo ou d'en fournir une pour l'établissement de sa carte d'adhérent;
- . Effectuer le paiement dans les conditions prévues ci-après.

Lors de l'adhésion, les adhérents recevront une carte et devront se soumettre aux présentes conditions générales de vente et au règlement de l'Alliance en les signant.

Les cartes sont valables pour toute la famille

Le montant des adhésions n'est pas remboursable.

CONDITIONS D'EMPRUNT

La formule unique d'abonnement est de 10 documents tout confondus (livres, revues ou DVD) pour une durée de 15 jours, renouvelable une fois.

RETARD

- Une suspension d'emprunt est appliquée et égale au temps de retard accumulé lors du retour des documents ;
- La demande de report des ouvrages empruntés dispense de la pénalité de suspension et doit être effectuée par email à library@afabudhabi.org

PERTE OU DETERIORATION

En cas de perte ou de détérioration, l'adhérent doit rembourser l'objet perdu à sa valeur d'achat. A noter qu'un DVD ne peut être remplacé et doit nécessairement être remboursé. Les livres peuvent être remplacés.

En cas de détérioration de l'IPAD, l'adhérent s'engage à couvrir l'ensemble des frais de réparation et/ou de remplacement de l'IPAD.

Prix et modalités de paiement de la médiathèque de l'Alliance

Le paiement est exigible à l'inscription.

Le paiement peut être fait en espèces, par carte bancaire ou par chèque.

Pour l'ensemble des services soumis aux présentes conditions générales de vente, les prix figurant sur le site internet sont des prix en dirhams émiriens.

Les frais d'adhésion à la médiathèque sont de 250 AED.

Tarif spéciaux pour les partenaires de l'Alliance Française :

1. Un étudiant a un accès libre à la médiathèque et obtient une adhésion durant sa session. Cependant, il est tenu de fournir la caution à la médiathèque d'un montant de 300 AED.
2. Les professeurs de français extérieurs à l'Alliance bénéficient d'une réduction de 20% sur l'adhésion, sur présentation d'une attestation de travail*.
3. Le personnel de l'Ambassade de France et du Consulat de France bénéficie d'une réduction de 20% sur l'adhésion*.
4. L'adhésion pour les professeurs de français langue étrangère de l'Alliance est gratuite*.
5. Le personnel et étudiants des institutions et entreprises partenaires qui ont souscrit à l'adhésion institutionnelle bénéficie d'une exonération des frais d'inscription*.

6. Les remboursements d'adhésion ne sont pas possible sauf en cas de force majeure (départ définitif du pays, catastrophe naturelle, décès, hospitalisation longue, licenciement).

7. Une adhésion à la médiathèque donne droit à une remise de 10% par personne sur les cours particuliers ou de groupe de l'Alliance.

8. Les remises ne sont pas cumulables.

*Tous ces partenaires sont tenus de payer une caution à la médiathèque d'un montant de 300 AED en plus de leur adhésion.

CAUTION

Une caution de 300 AED est demandée pour tout abonnement. Cette caution est obligatoire et encaissée. Elle est effectuée soit en espèces, soit par carte bancaire.

A l'échéance de votre période d'adhésion, il vous est laissé un délai d'un an pour soumettre une demande de remboursement de votre dépôt de garantie (caution).

A l'expiration de ce délai, et à défaut d'une demande préalable de votre part ou d'un ayant droit, l'Alliance Française se voit reconnaître le droit de procéder à l'encaissement en sa faveur de votre dépôt de garantie sans avis préalable et sans contrepartie possible.

Conditions et modalités du Centre de langues

Termes et conditions d'usage du centre de langues

INSCRIPTION

Tout usager qui souhaite s'inscrire au centre de langues, doit :

- Accepter d'être pris en photo ou d'en fournir une pour la carte étudiante;
- Fournir ses coordonnées personnelles;
- Effectuer le paiement comme mentionné ci-après.

Un test de placement est obligatoire pour tout étudiant qui n'est pas débutant et externe à l'Alliance française, ou qui a arrêté de suivre les cours pendant plus de 6 mois. Le montant à payer pour passer le test est de 100 AED, remboursable s'il donne suite à une inscription à un cours de groupe ou privé.

Termes pour les classes

Cours de groupe

CONDITIONS GENERALES

1. Si la classe ne commence pas à la date prévue, et est reportée de quelques jours en raison d'un nombre insuffisant d'élèves; ou si pendant la session, la classe est annulée par l'Alliance Française, l'établissement se réserve le droit de rattraper ce(s) cours aussi tôt que possible, et s'octroie le droit de figer et imposer une date et une heure de rattrapage pour les classes manquées ;
2. L'Alliance Française se réserve le droit d'annuler un cours si le nombre d'étudiant inscrit est insuffisant.
3. Les livres ou autre matériel d'apprentissage ne pourront être échangés ou remboursés.
4. L'Alliance Française se réserve le droit d'ouvrir des classes supplémentaires et de répartir les élèves dans d'autres classes en cas de forte demande.
5. Les diplômes sont à retirer à l'accueil de l'établissement. Des charges supplémentaires seront appliquées si l'étudiant souhaite le recevoir chez lui.

REPORT DE COURS AVANT DÉBUT DE SESSION

1. Toutes les demandes de report doivent être adressées par email à la personne qui est en charge de l'inscription des étudiants à l'Alliance Française, à l'adresse mail suivante : marketing@afabudhabi.org
2. Pour une demande de report effectuée plus de 6 jours ouvrables avant le début de la session, aucune pénalité ne sera appliquée. Le report est valide pour les 6 prochains mois. La demande de report peut être faite jusqu'à 2 fois tous les 6 mois pour un même étudiant, et prend effet le jour de l'inscription initiale.

3. Pour une demande de report faite pendant la semaine avant le début de la session, une pénalité de 10% sur le montant des cours sera imposée.
4. Les groupes ne peuvent reprogrammer des leçons, à moins que ce ne soit avec le consensus de la majorité des participants.
5. Pour une demande de report de cours faite après le début de la session :
 - a. Si deux cours ont déjà eu lieu, une pénalité de 10% du montant des cours sera appliquée en plus des frais du nombre d'heure déjà effectuée sur une base horaire.
 - b. Si plus de deux cours ont déjà eu lieu, ni report ni remboursement n'est autorisé.
 - c. Si l'étudiant ne participe pas à la session, une pénalité de 15% du montant des cours sera appliquée.

ABSENCES

1. Absence au début de la session :
 - a. Si l'étudiant est débutant, seulement deux cours sur toute la période manquée seront compensés par un cours de rattrapage d'une heure par cours manqué, sur une base de 50% des frais des cours privés.
 - b. Si l'étudiant n'est pas un débutant, une absence de maximum 6 heures sera tolérée et requiert un cours de rattrapage de 1 heure pour 2 heures de cours manqué, sur une base de 50% des frais des cours privés.
2. Absence durant la session :
 - c. Si l'étudiant est absent pendant maximum 6 heures de cours consécutif, il ne sera pas capable de rejoindre le cours sauf si celui-ci prend un cours de rattrapage de 1 heure pour 2 heures manquées, sur une base de 50% des frais des cours privés.
 - d. Si l'étudiant ne se rend pas à une leçon, celle-ci est considérée comme prise.

ABSENCE OU ECHEC A L'EXAMEN

1. Si l'étudiant est absent le jour de l'examen ou en cas d'échec, il a la possibilité de passer l'examen de nouveau en payant des frais additionnels de 100 AED par examen. Seulement un examen réussi donne la

possibilité à l'étudiant d'être admis à la session suivante.

2. L'étudiant doit participer à au moins 75% des cours afin de pouvoir recevoir un certificat d'assiduité.

En cas d'échec à l'examen final de la session, l'étudiant peut prendre des cours de rattrapage et passer un test de placement lors de sa nouvelle entrée au niveau supérieur.

INSCRIPTIONS TARDIVES

- a. Si l'étudiant est débutant : en cas d'absence d'un maximum de 2 cours, il est nécessaire que l'étudiant rattrape ces heures en prenant des cours de rattrapage de 1 heure par cours manqué, sur une base de 100% des frais des cours privés.
- b. Si l'étudiant n'est pas débutant : une absence de maximum 3 cours requiert un cours de rattrapage de 1 heure par cours manqué, sur une base de 100% des frais des cours privés.
- c. Si l'étudiant s'inscrit au début du cours, il doit payer la totalité du prix correspondant à la session.

NOTE POUR LES PARENTS:

Ce paragraphe s'adresse aux étudiants qui sont inscrits aux cours suivants : le bain linguistique (4-6 ans), les cours pour enfants (7-10 ans) et les cours pour adolescents (11-14 ans).

- Il est préférable que les enfants participent à toutes les leçons d'une session pour un meilleur apprentissage.
- Les enfants doivent arriver à l'heure et au plus tard 5 minutes après le début des cours.
- S'il vous plaît, assurez-vous que votre enfant soit passé aux toilettes avant d'arriver en cours.
- Les enfants peuvent apporter leur propre bouteille d'eau, trousse et crayons de couleur.
- L'Alliance Française est un lieu d'enseignement et les droits de tous les étudiants doivent être respectés. Les enfants doivent quitter la classe sans jouer, courir ou faire du bruit.
- Si vous avez une urgence qui vous empêche de récupérer votre enfant à l'heure, s'il vous plaît, prévenez l'Alliance Française.
- Les enfants ne devraient pas être amenés aux leçons s'ils sont souffrants.
- Nous nous préoccupons de la santé de vos enfants, si un enfant tombe malade pendant sa leçon ou si un événement imprévu lui arrive, les parents seront immédiatement prévenus et si

nécessaire, une ambulance sera aussi appelée.

Lorsque la classe est finie :

- A la fin de la classe, les parents récupèrent leurs enfants en venant directement les chercher à l'Alliance Française. Dans ce cas, les enfants sont invités à rester dans nos locaux en attendant l'arrivée de leurs parents. Dès lors, les parents ne peuvent pas laisser leurs enfants seuls sans surveillance d'un adulte dans la médiathèque ou à l'administration. Les parents doivent récupérer leurs enfants avant 19h30 pendant la semaine et avant 17h30 pendant le weekend (Vendredi et samedi).
- Si les parents choisissent de déposer et récupérer leurs enfants à l'entrée du bâtiment, merci de noter que ceux-ci ne seront pas accompagnés par un adulte jusqu'au portail de l'Alliance.

Dans aucun cas, l'Alliance Française ne peut être tenue pour responsable de la sécurité des étudiants avant et après la fin des cours.

Nous vous rappelons que durant les jours de la semaine, les cours de l'Alliance française se terminent à 18h30 et le weekend à 17h.

Cours privés

- Les cours devront être annulés ou reportés auprès de l'administration par écrit, 24 heures avant l'heure du cours.
- En cas de non-respect de cette clause ci-dessus, une pénalité de 100% du cours sur une base horaire sera appliquée.
- Aucune candidature ne sera prise en considération s'il n'y a pas d'accusé de réception émis par l'Alliance.
- Le report ne sera effectif qu'après vérification de la disponibilité des professeurs et d'une salle.
- Le forfait de 10 heures de cours privés est valide pour une période de 60 jours à partir de la date d'inscription.
- Le forfait de 40 heures de cours + 5 heures gratuites est seulement valable si les 45 heures ont été utilisées dans les 6 mois après paiement.

Cours semi-privés

- Si une ou deux personnes manquent le cours, la classe ne sera pas rattrapée pour la personne absente.

Prix et modalités de paiement pour les services du centre de langues

PAIEMENT DES COURS

1. L'inscription à un cours de groupe ou à un cours privé est effective seulement après paiement du montant total dû à l'Alliance. La place de l'étudiant n'est pas garantie jusqu'à ce qu'elle soit payée comptant.
2. Les frais d'inscription peuvent être payés en plusieurs paiements avant le début de la session.
3. Le paiement doit être effectué avant le début de la session afin de confirmer les dates de celle-ci.

REMBOURSEMENT

- Si les cours sont annulés, l'Alliance rembourse 100% des frais de cours.
- En cas de force majeure (maladie, licenciement, catastrophe naturelle, décès, hospitalisation, départ du pays), un remboursement peut être effectué au cas par cas.
- Si le remboursement est demandé avant le début de la session, sauf pour les cas de force majeure, une pénalité de 500 AED est appliquée.
- Après le début de la session, aucun remboursement ne peut être effectué.

REDUCTIONS

- L'Alliance offre une réduction de 10% à l'inscription, à partir du 2^e membre de la famille inscrit.
- Si l'étudiant parraine une de ses connaissances, l'Alliance offre une réduction de 10% pour le parrain et la personne parrainée.
- L'Alliance offre une réduction de 10% si l'étudiant est déjà membre de la médiathèque.
- L'Alliance offre une réduction minimum de 10% pour les étudiants dont les établissements ou entreprises ont signé un accord avec l'Alliance.

- L'Alliance offre 1000 AED de réduction valable lors de l'inscription à 5 sessions de septembre à juin, et sans interruption. Afin de bénéficier de l'offre pour les 5 sessions, l'étudiant devra s'inscrire à 5 sessions consécutives à partir de septembre.
- L'Alliance offre une réduction de 20% lors de l'inscription à un cours de conversation pour tout étudiant déjà inscrit à un cours de groupe.

Veillez noter que ces offres ne sont pas cumulables. Les offres ne peuvent pas être converties en argent liquide, ou échangées pour un produit autre que ceux mentionnés ci-dessus.

ACCES A LA MEDIATHEQUE

Un étudiant au centre de langues a un accès gratuit à la médiathèque et obtient une adhésion annuelle sous réserve de remettre une caution de 300 AED. L'étudiant est dès lors, en pratique et contractuellement sujet au règlement de la médiathèque.

Propriété intellectuelle

Tous les éléments du site de l'Alliance sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de l'Alliance.

Personne n'est autorisée à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores mis à la disposition de l'utilisateur dans le cadre des abonnements électroniques à la presse, disponibles à l'Alliance.

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

L'Alliance se réserve le droit de collecter des informations sur les usagers. Le traitement automatisé d'informations par l'Alliance, y compris la gestion des adresses mail des usagers du site, est uniquement pour son usage interne.

Les usagers peuvent s'opposer à la divulgation de leurs coordonnées en le signalant à l'Alliance. De même, les usagers disposent d'un droit de visualisation et de rectification des données.

Vous pouvez recevoir des informations occasionnelles à propos des cours ou des offres par

SMS ou email de la part de l'Alliance Française. S'il vous plaît, informez notre équipe si vous ne souhaitez pas recevoir ces alertes.

Signature de l'utilisateur précédée de la mention

"Lu et approuvé" :

DROIT À L'IMAGE

Les photographies pourront être exploitées et utilisées dans le cadre des actions d'information et de communication publique de l'Alliance afin de valoriser ses activités, à destination de différents publics et sous toute forme de supports, sans aucune limitation.

L'Alliance Française s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images et enregistrements susceptibles de porter atteinte à la vie privée, à la dignité ou à l'intégrité de l'enfant.

Règlement des litiges

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi locale.

En cas de litige, compétence est attribuée aux tribunaux locaux.

En devenant membre à l'Alliance Française Abu Dhabi, je m'engage à garer mon véhicule sur les places de parking publiques seulement. L'Alliance Française Abu Dhabi ne prendra aucune responsabilité en cas de non-respect de cette clause.

Numéro de plaque d'immatriculation :

.....

Je n'autorise pas l'Alliance Française à me photographier moi, si je suis majeur, ou la personne que je représente, si elle est mineure.

Je ne souhaite pas recevoir la newsletter de l'Alliance Française d'Abu Dhabi ainsi qu'un suivi de ses projets et de ceux de ses partenaires.